



B.P. 429 27504 Pont-Audemer cedex  
Tél. 02 32 41 08 15 Fax 02 32 41 24 74  
E mail : [info@ville-pont-audemer.fr](mailto:info@ville-pont-audemer.fr)

## ARRÊTÉ DU MAIRE

### ARRÊTÉ D'ALIGNEMENT 6 CHEMIN DE LA RUELLE SECTION A V N°57

Le Maire de la Ville de Pont-Audemer,

**VU** la demande d'alignement de Maître Béatrice AUBLE relative à la propriété appartenant à la société dénommée « SCI AKD» sise 6 chemin de la ruelle, cadastrée section X B n° 80 à Pont-Audemer,

**VU** l'article L 112-1 et suivants du Code de la Voirie Routière,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** l'absence de plan d'alignement,

#### ARRETE :

Article 1 : En l'absence de plan d'alignement, l'alignement actuel peut être conservé en ce qui concerne la parcelle cadastrée section X B n° 80 bordant le chemin de la ruelle (V.C. n° 48).

Article 2 : Monsieur le Directeur Général des Services de la Ville de Pont-Audemer est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Article 3 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à la Préfecture de l'Eure et notifiée au pétitionnaire.

Fait à Pont-Audemer, le 20 octobre 2025

Pour le Maire et par délégation, le Conseiller délégué, en charge de l'aménagement et des travaux

Richard DUCLOS

